

Association ORILAN

## « Couleurs et Délices d'Automne »

**Mourex - Grilly**

**Dimanche 18 octobre 2009** dès 11h



Photo Bernard Fourcade

**Jus de pomme au pressoir, pâtisseries maison, confitures, fromages de D. Michelin, miel de A. Valentin, courges, farine, croûtes aux champignons....**

**Expositions : fruits des « Croqueurs de pommes », outils agricoles d'antan des « Vieux Métiers d'autrefois », champignons des « Amis du Champignon » de Divonne**

**Buvette et restauration**

**Brocante, jeux pour enfants**

Renseignements au 04 50 20 76 46

## Mot du Maire

L'automne 2009 sera-t-il synonyme de reprise économique mondiale ? Nous le souhaitons tous ardemment.

Nous venons pour notre part de lancer un certain nombre de chantiers que nous attendions depuis quelques mois et qui prennent enfin corps. Ainsi notre village est en forte activité en différents endroits :

- Goudronnage des voies publiques de la zone d'activité. Ce chantier était en souffrance depuis de nombreuses années et était un dû de la Commune aux membres de la ZA pour en permettre la finalisation au sens administratif du terme. C'est maintenant chose faite.
- Rebouchage des trous sur les différentes routes de la Commune
- Nettoyage des fossés à l'approche des mois à fortes précipitations
- Début de la construction de notre future Agence Postale et Point Service ainsi que des deux logements sociaux inclus dans l'ancienne grange devant la Mairie.
- Réhabilitation et échange de terrain avec la propriété Piazzi afin de finaliser notre place de village.

Parallèlement, nous poursuivons notre réflexion en vue de la rédaction de notre proposition de Plan Local d'Urbanisation. Les débats sont animés, constructifs et aboutiront à un cadre de Projet de Vie communal que nous partagerons avec vous lors des mois à venir. J'insiste sur le fait que ce document sera en temps voulu soumis à enquête publique, il n'est donc pas figé. Nous attendrons donc de chaque Grillerand une appropriation personnelle de ce projet et une éventuelle critique constructive. Je rappelle qu'un livre ouvert de commentaires et suggestions est ouvert en Mairie.

Je souhaite enfin porter une mention toute particulière pour le rendez-vous annuel des Délices d'Automne le Dimanche 18 octobre prochain. Il fera bon se retrouver autour d'un verre de jus de pomme et dans les rues de Mourex. Vous aurez sans doute remarqué que nous avons installé une chicane composée de grosses jardinières de fleurs devant le Cheval de Bois. Cette installation, couplée avec la mise en place de panneaux indiquant une zone 30km/h aux trois entrées de Mourex, devrait permettre une meilleure sécurisation routière. Nous chiffrons, avec les résultats de l'étude de flux commandée au printemps, la création définitive de plateaux surélevés aux points stratégiques d'entrée du village.

Comme vous le savez, au-delà de mon mandat de Maire, une de mes activités favorites est la chasse dont l'ouverture a eu lieu récemment. Je souhaite donc à mes amis chasseurs une excellente saison et à nous tous Grillerands, une très belle arrière saison.

Jean-Pierre MOSSIERE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/06/2009

### DÉLIBÉRATION n° 1 : Sélection des entreprises consultées dans le cadre du marché de rénovation de la grange municipale.

Pour que les travaux de rénovation de la grange municipale puissent débuter le 20/07/2009, une consultation d'entreprises a été réalisée sur le mois de mai.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie à 2 reprises pour examiner l'ensemble des offres transmises à la Mairie. Ayant examiné la conformité de ces offres le 3 juin, la Commission, réunie le 10 juin, a présélectionné, sur la base des propositions du maître d'œuvre, les entreprises les mieux-à même à répondre au besoin de la Commune. 4 critères ont guidé le choix de la CAO :

- Les références et compétences de l'entreprise (25%),
- Les moyens et la masse salariale proposés (15%),
- Les prix et leurs cohérences (45%),
- Les délais d'intervention de l'entreprise (15%).

Parmi les 11 lots constituant le besoin de la Commune, et à l'issue de cette consultation, 2 de ces lots n'ont pas reçu d'offres conformes au sens du règlement particulier d'appel d'offres qui avait été élaboré.

Le tableau suivant synthétise ainsi le besoin estimé par le maître d'œuvre, et les choix de la CAO proposés au Conseil municipal :

Lots	Estimation du besoin HT - partie poste	Estimation du besoin HT - partie logements	Total HT et TTC du besoin	Nombres d'offres	Offres retenues et proposées par la CAO
<b>1. Maçonnerie, gros œuvre et démolition</b>	23 305,77	78 644,24	<b>101 950,01 HT 110 847,37 TTC</b>	3 offres	SBA Construction 70 605,70 HT 76 764,82 TTC
<b>2. Charpente, couverture et zinguerie</b>	8 903,73	30 045,23	<b>38 948,96 HT 42 346,58 TTC</b>	4 offres	Bernard et Escurié 37 923,16 HT 41 231,28 TTC
<b>3. menuiseries extérieures</b>	5 720,00	20 587,00	<b>26 307,00 HT 28 560,41 TTC</b>	2 offres	NINET GAVIN 22 891 HT 25 092,74 TTC
<b>4. Menuiseries intérieures</b>	1 590,00	7 803,22	<b>9 393,22 HT 10 134,04 TTC</b>	2 offres	NINET GAVIN 7 601,36 HT 8 254,20 TTC
<b>5. Plâtrerie et isolation</b>	5 946,30	19 745,70	<b>25 692,00 HT 27 943,49 TTC</b>	2 offres	PERROTIN SAS 20 070,98 HT 21 862,11 TTC
<b>6.Électricité et chauffage</b>	<b>Lot infructueux</b>				
<b>7. Plomberie et sanitaires</b>	<b>Lot infructueux</b>				
<b>8. Carrelage, faïences et chapes</b>	7 220,97	26 026,91	<b>33 247,88 HT 36 094,67 TTC</b>	3 offres	VALSERINE CARRELAGE 28 873,05 HT 31 358 TTC
<b>9. Peintures extérieures et intérieures</b>	5 030,93	16 722,80	<b>21 753,73 HT 23 659,55 TTC</b>	2 offres	PERROTIN SAS 12 656,47 HT 13 802,32 TTC
<b>10. Enduit des façades</b>	2 737,25	9 236,71	<b>11 973,96 HT 13 018,48 TTC</b>	2 offres	PERROTIN SAS 11 841,30 HT 12 874,25 TTC
<b>11. Serrurerie et ferronnerie</b>	0,00	15 131,00	<b>15 131,00 15 963,21 TTC</b>	1 offre	CARRAZ 15 099,30 HT 15 929,76
<b>TOTAL</b>	<b>60 454,95,</b>	<b>223 942,81</b>	<b>284 397,76 HT 308 563,78 TTC</b>	<b>21 offres</b>	<b>227 562,32 HT 247 169,48 TTC</b>

Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil municipal de valider les choix de la Commission d'appel d'offres et de l'autoriser à signer les marchés correspondant à chacun des lots avec les candidats sélectionnés.

Le début des travaux initialement programmés pour le 20/07/2009 sera reporté à la mi-septembre, l'objectif étant que la bâtisse soit hors eau et hors air avant le début de l'hiver.

Par ailleurs, une consultation adaptée sera réalisée pour les 2 lots infructueux. À cet effet, le maître d'œuvre contactera au moins 3 entreprises du corps de métiers des lots infructueux entre le 15 juin et le 30 juin. Le 02 juillet, celui-ci remettra son rapport d'analyse à la Commune.

M. le Maire propose de conserver les 4 critères de sélection suivants :

- Les références et compétences de l'entreprise (25%),
- Les moyens et la masse salariale proposés (15%),
- Les prix et leurs cohérences (45%),
- Les délais d'intervention de l'entreprise (15%).

Ces critères permettront ainsi au Conseil municipal, lors de sa réunion de juillet, de sélectionner les entreprises les mieux-à même à répondre aux lots 6 et 7.

Enfin, au regard du plan de financement prévisionnel relatif à la réalisation des logements sociaux, annexé à l'agrément de l'État, M. le Maire informe le Conseil qu'il conviendra de mettre à jour ce plan de financement qui aura un impact sur la quotité de l'emprunt obligatoire à souscrire.

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :*

**POUR : 15 CONTRE: 00 ABSTENTIONS: 00 LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CETTE DÉLIBÉRATION.**

### **DÉLIBÉRATION n° 2 : Création d'un poste saisonnier pour les jobs d'été 2009.**

La Commission administration a examiné, courant mars, diverses candidatures concernant les jobs d'été, que la Commune propose chaque année, pour 2009.

Pour permettre d'embaucher les jeunes grillerands qui en ont fait la demande et finaliser les propositions de la Commission administration, il est nécessaire de créer un emploi saisonnier et donc de modifier le tableau des effectifs. Ainsi, en plus des 6 postes qui existent actuellement, il convient de créer un poste de catégorie C de la filière technique répondant au besoin saisonnier du 29 juin au 30 août 2009. Cette modification des effectifs de la Commune correspond à la ligne grisée du tableau suivant :

<b>TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX AU 15/06/2009</b>				
<b>Catégorie.</b>	<b>Cadre d'emploi</b>	<b>filière</b>	<b>Temps Complet (TC) / Non Complet (TNC)</b>	<b>Poste pourvu / non pourvu</b>
<b>A.</b>	Attaché territorial	administrative	TC	poste pourvu
<b>C.</b>	Adjoint administratif de 2ème Classe	administrative	TNC (19H30)	poste pourvu
	Adjoint administratif de 2ème Classe	administrative	TNC (23H30)	poste non pourvu depuis le 01/06/2009
	Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> Classe	administrative	TNC (22H00)	Poste pourvu
	Agent de maîtrise principal	technique	TC	poste pourvu
	Adjoint technique de 2ème classe	technique	TC	poste pourvu
<b>C</b>	Besoin saisonnier du 29/06/2009 au 30/08/2009	technique	TC	poste pourvu au 29/06/2009

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver ce tableau des effectifs qui permettra de signer les conventions d'embauche des jobs d'été.

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :*

**POUR : 15 CONTRE: 00 ABSTENTIONS: 00 LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CETTE DÉLIBÉRATION.**

### **DÉLIBÉRATION n° 3 : Subventions aux associations.**

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'une nouvelle demande de subvention a été transmise à la Mairie depuis le dernier Conseil municipal.

L'association pour l'accueil périscolaire de Sauverny « les crayons de couleurs » a ainsi déposé une demande de subvention de 400 € destinée à couvrir les charges salariales qui ne sont plus prises en charge par l'État. Cette subvention permettrait également à l'association de continuer à accueillir un maximum d'enfants. Le budget de l'association étant équilibré avec les 400 € sollicités, M. le Maire propose au Conseil municipal de délibérer favorablement à cette demande

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :*

**POUR : 1 CONTRE: 00 ABSTENTIONS: 00 LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CETTE DÉLIBÉRATION.**

### **Questions diverses :**

#### **Informations diverses :**

Plusieurs thèmes sont succinctement abordés : les nuisances rencontrées sur le Mont Mourex, la sécurisation routière du village, le rappel des règles de bon voisinage, les pratiques relatives à l'élimination des chenilles processionnaires, et le succès de la fête organisée par l'association « Fêtes et Loisirs ».

---

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/07/2009**

### **DÉLIBÉRATION n° 1 : Sélection des entreprises consultées dans le cadre du marché de rénovation de la grange municipale - lots déclarés infructueux lors du Conseil du 15 juin 2009.**

Lors de sa séance du 15 juin dernier, le Conseil municipal avait retenu les entreprises les mieux à même à réaliser les travaux dans le cadre de l'opération de rénovation de la grange municipale, en vue d'y aménager les locaux de l'agence postale communale au rez-de-chaussée, et d'y créer 2 logements sociaux de type PLS au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage. Les lots 6 et 7 qui n'avaient pas reçu d'offres conformes au sens du règlement particulier d'appel d'offres qui avait été élaboré, avaient été déclarés infructueux.

Sur la base des mêmes critères qui avaient permis de sélectionner les entreprises le 15 juin dernier, le maître d'œuvre, après avoir étudié les nouvelles propositions d'entreprises pour les lots 6 et 7, propose que le Conseil municipal valide les choix synthétisés dans les tableaux ci-dessous. Pour mémoire, ces 4 critères sont :

- Les références et compétences de l'entreprise (25%),
- Les moyens et la masse salariale proposés (15%),
- Les prix et leurs cohérences (45%),
- Les délais d'intervention de l'entreprise (15%).

Le tableau suivant synthétise ainsi le besoin estimé par le maître d'œuvre, et les choix proposés au Conseil municipal :

<b>Lots</b>	<b>Estimation du besoin HT - partie poste</b>	<b>Estimation du besoin HT - partie logements</b>	<b>Total HT et TTC du besoin</b>	<b>Nombres d'offres</b>	<b>Offres retenues et proposées par le maître d'œuvre</b>
<b>6. Électricité et chauffage</b>	8 197,77	23 441,50	<b>31 638,50 HT</b> <b>34 534,39 TTC</b>	2 offres	<b>Gontard Foraz</b> <b>24 995,32 HT</b> <b>27 304,76 TTC</b>
<b>7. Plomberie et sanitaires</b>	3 998,50	26 265	<b>20 263,50 HT</b> <b>21 941,78 TTC</b>	3 offres	<b>Vernoux Ramos</b> <b>15 197,80 HT</b> <b>16 531,09 TTC</b>

Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil municipal de valider les choix du maître d'œuvre et de l'autoriser à signer les marchés correspondant à chacun des lots avec les candidats sélectionnés.

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :*

**POUR : 14 CONTRE: 00 ABSTENTIONS: 00 LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CETTE DÉLIBÉRATION.**

#### **Questions diverses :**

#### **Informations diverses :**

Sont succinctement abordés les travaux de voirie communale à venir et l'aménagement du hangar des services techniques.

---

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/09/2009**

#### **DÉLIBÉRATION n° 1 : Modification du tableau des effectifs et ouvertures supplémentaires de la Mairie au public.**

Le 15 juillet, la Commission Administration avait envisagé, dans le cadre du recrutement de Sylvie JACQUEMET, l'évolution du temps de travail de cet agent ainsi que d'Audrey FREBY vers 28H00 hebdomadaires.

Ainsi pour formaliser cette évolution du temps de travail vers 28H00 hebdomadaires de Sylvie JACQUEMET (actuellement sur un poste de 23H30 de travail hebdomadaire) et d'Audrey FREBY (actuellement sur un poste de 22H00 de travail hebdomadaire), ainsi que pour permettre 2 matinées d'ouverture supplémentaire de la Mairie au Public (le mardi et le jeudi de 09H00 à 12H00), M. le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur cette réorganisation

Cette mesure, qui a également fait l'objet d'un examen et d'un avis favorable du Comité technique paritaire du centre de gestion de l'Ain, pourrait prendre effet au 1<sup>er</sup> octobre.

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :*

**POUR : 14 CONTRE: 00 ABSTENTIONS: 00 LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CETTE DÉLIBÉRATION.**

#### **DÉLIBÉRATION n° 2 : Participation aux frais de fonctionnement de l'école de Sauverny.**

Les Grillerands ne disposant plus d'école publique sur le territoire de la Commune, les élèves de maternelle et de primaire sont scolarisés dans les écoles des Communes voisines. En contrepartie, le Conseil municipal vote une participation obligatoire aux frais de scolarité de ces écoles publiques en fonction du nombre d'enfants et du décompte des frais de fonctionnement.

M. le Maire propose ainsi, au Conseil municipal, de délibérer sur la participation pour l'école de Sauverny.

Pour information, la participation pour un enfant de maternelle scolarisé à Sauverny est de 1 457,04 € et la participation pour un enfant scolarisé en primaire est de 443,96 €. Pour l'année 2008/2009, 3 Grillerands sont scolarisés en maternelle et 11 en primaire, le montant de la participation à ces frais de scolarité revenant à 9 424,26 €

M. le Maire demande donc au Conseil municipal de voter cette participation obligatoire aux frais de scolarité de l'école de Sauverny accueillant des Grillerands

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :*

**POUR : 14 CONTRE: 00 ABSTENTIONS: 00 LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CETTE DÉLIBÉRATION.**

#### **Questions diverses :**

#### **Informations diverses :**

Avant de laisser la parole aux élus qui souhaitent communiquer des informations au Conseil municipal, Jean-Pierre MOSSIERE informe le Conseil municipal des avancées de la coopération envisagée avec la police municipale de Divonne.

Gilbert BAYS effectue une synthèse des travaux qui ont été réalisés durant l'été (les travaux de voirie et de rénovation des fontaines), et de ceux qui viennent de débiter (la rénovation de la grange communale).

Hugues-Olivier BORES présente au Conseil les observations qu'il a recueillies relatives aux chicanes de Mourex et à la limitation de vitesse projetée.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ❖ Etat civil

#### Mariage

- Cécile DUMONT et Jean-Christophe CAUCHETEUX le 13 juin 2009 à Grilly

#### Naissance

- Eléa, Jade LATTÉ née le 23 janvier 2009 à St Julien en Genevois
- Anton Georg SCHNEIDER né le 14 mai 2009 à Meyrin
- Baptiste Sébastien Charles NAILLE né le 14 août 2009 à Annemasse

#### Décès

- Marcel Antoine BLANC le 23 juin 2009 à Ornex
- Nicole Rose Mary Louise PELADAN le 26 août 2009 à St Julien en Genevois

### ❖ Horaires d'ouverture de la mairie



Pour mieux vous servir la mairie sera dorénavant ouverte tous les jours.  
Horaires d'ouverture :

Lundi: 14h30 - 19h00

Mardi: 9h00-12h00

Mercredi : 9h00-12h00 et 14h30-19h00

Jeudi : 9h00-12h00

Vendredi : 14h30 - 18h00

### ❖ Recensement de la population

La prochaine campagne de recensement de la population, organisée par l'INSEE, aura lieu **du 21 janvier au 20 février 2010**.

Les agents recenseurs passeront à chaque domicile pour déposer un questionnaire à remplir et expliqueront les modalités de retour des questionnaires.

*Le recensement de la population n'est pas destiné à ficher les personnes mais à fournir des chiffres qui définiront les dotations de l'Etat à la commune. Par exemple la dotation de fonctionnement attribuée par l'Etat est calculée sur le nombre d'habitants de Grilly, sur le nombre d'enfants, ... notamment.*

## ❖ Vœux du Maire

Cette année la cérémonie des vœux du Maire aura lieu le :  
Jeudi 7 janvier 2010 à 19h00  
Salle des fêtes

## ❖ Ouverture de la chasse

La chasse est ouverte depuis le dimanche 13 septembre et jusqu'au 28 février 2010.  
Elle est autorisée le jeudi, samedi et dimanche, sauf en période de neige.

## ❖ Règles de bon voisinage

- L'usage d'appareils à moteur (tondeuse, tronçonneuse...) est réglementé par l'arrêté préfectoral du 10 avril 1990 comme suit :  
**les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30**  
**Les samedis de 8h à 12h et de 15h à 19h**  
**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**
- Les matières résultant du jardinage ne doivent en aucun cas être brûlées dans les jardins. Elles doivent être apportées à la déchetterie de Versonnex.
- Les nuisances sonores, quelle qu'en soit la source, sont à éviter afin de respecter le bien-être de chacun. Cette règle de bienséance est réglementée par l'arrêté préfectoral du 4 août 2000. Cela vaut également pour les engins motorisés (voitures, motos et mobylettes) que l'on entend trop souvent délibérément lâcher leurs décibels.
- Les propriétaires de haies longeant les voies et les trottoirs sont tenus de les tailler régulièrement. Nous comptons sur votre civisme et vous en remercions.
- La tenue en laisse des chiens est également réglementée par arrêté préfectoral. Elle est obligatoire durant les mois de mai à août, pour protéger le jeune gibier. D'autre part, les chiens divaguant peuvent présenter un danger pour les enfants.



## ❖ Tarifs de location de la salle des fêtes

Pour les Grillerands	Pour les personnes n'habitant pas Grilly :
- tarif journée : 120,00 € - tarif week-end ou 2 jours consécutifs : 145,00 €	- tarif journée : 240,00 € - tarif week-end ou 2 jours consécutifs : 290,00 €

La location est gratuite pour les associations grillerandes.

## ❖ Assistantes maternelles

Les assistantes maternelles se sont regroupées dans l'association « Nous les nounous ».

Si vous recherchez une nourrice pour vos enfants contactez :

**Nathalie Revilloud : 04 50 20 72 90**

« Nous les nounous » ne gardent que des enfants non scolarisés.

Pour la garderie périscolaire vous devez contacter le 04 50 20 30 93





### ❖ Demande de passeport biométrique : communes référentes

Depuis le 28 avril 2009, le dispositif de délivrance des passeports biométriques a été mis en place pour remplacer les passeports électroniques (Règlement européen du 13 décembre 2004).

Ce nouveau passeport comporte un composant électronique contenant deux données biométriques :

- la photo numérisée du visage,
- les empreintes.

Dorénavant, pour faire un premier passeport ou même un renouvellement, les habitants du Pays de Gex (selon leur lieu de résidence) devront s'adresser aux services des communes suivantes :

- DIVONNE LES BAINS sur rendez-vous au 04 50 20 47 65 (*comptez 30 minutes*)  
Du lundi au jeudi 8h00 - 11h30 / 15h00 - 17h00 - le vendredi de 8h00 à 11h30
- FERNEY - VOLTAIRE : Renseignements au 04 50 40 71 21
- GEX : sur rendez-vous au 04 50 42 63 00 (*comptez 35 minutes d'enregistrement du dossier*)  
Du lundi au jeudi 8h-12h / 14h-18h - le vendredi 8h-12h / 14h-17h
- SAINT GENIS - POUILLY : Renseignements au 04 50 20 52 50
- BELLEGARDE sur VALSERINE : Renseignements au 04 50 56 60 60

Le choix des communes a été effectué en tenant compte du nombre de titres délivrés, de l'accessibilité dans chaque département avec les associations des maires.

### ❖ Carte Nationale d'Identité

Pièces à fournir :

- Acte de naissance à demander au service état-civil de la commune de naissance, copie intégrale,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, de téléphone, d'eau par exemple),
- Deux photos d'identité (2) de format extérieur 35x45mm, la hauteur du visage (mesurée du bas du menton à l'implantation des cheveux) doit être comprise entre 32 et 36 mm,
- Ancienne carte d'identité si périmée ou proche de la date de péremption,
- En cas de perte des papiers d'identité précédents acheter à l'avance pour 25€ en timbres fiscaux (à la perception ou auprès d'un marchand de journaux).



### ❖ Autorisation de sortie du territoire

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité (ou passeport français) de l'enfant,
- livret de famille,
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- carte d'identité (ou passeport français) d'un des 2 parents.

### ❖ Recensement militaire

Les jeunes (filles et garçons) âgés de plus de 16 ans doivent se présenter en mairie dans le trimestre qui suit leur anniversaire afin de s'inscrire pour le recensement militaire. (Journée d'appel).

Pièces à fournir :

- Carte Nationale d'Identité(ou passeport français),
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- livret de famille,
- En cas de divorce des parents, la page du jugement de divorce qui fixe le domicile habituel des enfants).

### ❖ Inscription sur les listes électorales

Les habitants qui veulent être inscrits sur les listes électorales de la commune doivent **remplir un formulaire** en mairie et fournir les pièces suivantes :



- une pièce d'identité (CNI ou passeport) et
- un justificatif de domicile (de - de 3 mois)
- ou pour les personnes domiciliées chez un parent ou un tiers, fournir
  - une attestation de la personne qui accueille
  - un justificatif de domicile au nom de la personne qui héberge
  - une copie de la pièce d'identité de cette même personne

**CECI AVANT LE 31 DECEMBRE DE L'ANNEE POUR ETRE INCRIT A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER DE L'ANNEE SUIVANTE**

➤ **CLIC**

Le Clic, Centre Local d'Information et de Coordination, est un lieu d'accueil et d'écoute, un espace d'information et de coordination dédié aux personnes retraitées, à leur famille, aux bénévoles et aux professionnels qui les entourent.

Pour toutes les questions que vous vous posez en tant que retraités, la santé, la prévention, les démarches administratives, l'aide à domicile, les établissements d'hébergement, les loisirs...le CLIC est là pour vous accompagner, vous orienter et vous proposer des conférences, des rencontres et des ateliers sur des thèmes variés (mémoire, diabète, automédication, initiation informatique, remise à niveau conduite automobile...).

Le CLIC c'est aussi la possibilité de prêt gratuit d'aides techniques : difficulté passagère ou handicap à compenser, nous vous prêtons gratuitement pour un mois planche de bain, déambulateur, téléphone adapté, set de table antidérapant ... et autres matériels.

Résidence Les Terrasses de Chevry, Rte de Prost, Bat D 01170 Chevry  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h (mercredi sur RV)  
Tél : 04 50 41 04 04

**Programme du CLIC**

<b>Réunion d'accueil, d'écoute et d'information</b> sur la maladie d'Alzheimer : Présentation de l'association Ain Alzheimer par son Président Monsieur FONQUERNIE Sur inscription auprès du CLIC	Jeudi 8 octobre 14H30-16H00 Salle des Fêtes-FARGES
<b>Ateliers mémoire</b> (5 séances d'1 heure $\frac{1}{2}$ ) animés par le service d'éducation pour la santé de la CRAM Rhône Alpes. Sur inscription auprès du CLIC	vendredis 2, 9, 16, 23 et 30 octobre 14H-15H30-Salle polyvalente COLLONGES
<b>Semaine bleue</b> : Jeunes et vieux connectez- vous ! Des actions en faveur des aînés centrées sur les relations intergénérationnelles seront organisées à l'initiative des communes, clubs des aînés ou établissements d'hébergement pour personnes âgées. Sur inscription auprès du CLIC	du 19 au 24 octobre
<b>Conférence</b> : <u>La cure thermale : bénéfique ou superflue ?</u> Animée par Dr Geindre, spécialiste en médecine thermale - Entrée libre	Mardi 17 novembre 14H30-16H0-Salle conseil munic. DIVONNE LES B.
<b>Conférence</b> : <u>Vieillesse et dépression : un duo inévitable</u> Animée par la cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée - Entrée libre	Jeudi 10 décembre 14H30 - 16H00 Salle des Fêtes-CROZET

## ➤ Service du médibus : collecte des seringues usagées



Comme vous le savez une collecte des seringues usagées est organisée. Ce service gratuit est réservé aux patients en auto-traitement habitant le Pays de Gex. L'inscription se fera lors de leur première venue au MEDIBUS avec une boîte pleine. Les patients devront se munir de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour la première collecte, les contenants divers dans lesquels certains patients ont déjà stocké des aiguilles seront acceptés par MEDIBUS. Par la suite, une boîte à aiguilles jaune normalisée sera mise à leur disposition.

Si le patient ne peut se déplacer, un parent ou une aide médicale peut se rendre au MEDIBUS, en présentant les papiers du patient.

Pour connaître les jours et horaires de passage contacter :

[dechets@ccpg.fr](mailto:dechets@ccpg.fr) ou

Veolia propreté : 04 76 50 44 40

## ➤ Dire

Vous rencontrez un problème relationnel, un problème de communication.

Vous avez des questions sur la drogue, le SIDA.

Vous avez besoin d'écoute, de soutien, de conseil, de soin, d'orientation.

Contactez l'association DIRE

Le Clos des Abeilles, 41 rue de Domparon 01170 GEX

Tél : 04 50 41 77 46 Fax : 04 50 28 33 92

Internet : <http://www.cc-pays-de-gex.fr/assoc/dire/> Email : [dire@cc-pays-de-gex.fr](mailto:dire@cc-pays-de-gex.fr)

L'association vous propose :

Une permanence d'un psychologue clinicien :

- Mercredi de 12h à 14h, Maison St Pierre, 11 rue de Genève à Ferney-Voltaire
- Mercredi de 14h30 à 16h, Local du service social Les Orchidées à Thoiry
- Mercredi 16h30 à 18h30, Espace Georges Sand à St Genis Pouilly
- Jeudi 18h à 19h30, mairie, Salle des associations à Divonne
- Sur Rendez-vous au local de Gex, Le Clos des Abeilles, 41 rue de Domparon

Une permanence des bénévoles les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois de 9h30 à 11h30

## ❖ A.I.V.I

AIVI est une association internationale à but non lucratif, créée en décembre 2000. Elle a été fondée par Isabelle Aubry. L'association est ouverte aux victimes de l'inceste et à leurs proches et la confidentialité est respectée. Elle propose des groupes de parole organisés de la façon suivante :

**Double objectif** :

- Partager l'expérience des survivants et proches concernant un thème prédéfini.

- Communiquer cette expérience aux autres victimes, étudiants, proches, grand public et professionnels concernés par la publication de livrets.

#### **Fonctionnement :**

- Ces groupes n'ont pas de but thérapeutique, ni pour but d'apporter de l'aide aux victimes et proches de victimes, mais de rassembler des personnes ayant vécu un inceste dans le but de témoigner de leurs expériences et de la transmettre aux autres.
- Ces groupes s'organisent dans un endroit neutre réunissant entre 12 et 15 personnes sur un thème prédéfini.
- Des questions autour du thème permettent de guider les participants afin de rester bien dans le thème.
- Chacun va témoigner en prenant la parole pendant un temps défini au départ (2 fois 3 à 6 minutes, suivant le nombre de participants). Ce sont des partages sans interruption. Ces groupes ne sont pas des lieux de débat, mais véritablement un partage de différents témoignages.
- Ces groupes sont enregistrés dans le but d'établir des livrets sur ces thèmes précis à l'usage des professionnels, victimes et proches.
- Ces groupes préservent totalement l'anonymat de chacun.
- Ces groupes sont autogérés sans professionnels.
- Participation sur inscription et motivation.
- Durée 2H00 avec pause et un pot à la fin.

#### **Direction du groupe :**

- dirigés par des victimes ou proches de victimes (2/3 personnes)
- formées par l'association

**Renseignements et inscription : Tél 33 (0)6-42-15-52-78 ou [www.aivi.org](http://www.aivi.org)**

#### ➤ **Adapa,**

Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain, met à votre service **son réseau de professionnels**, pour vous permettre de mieux vivre à domicile :

- Aide à la personne (toilettes, lever, coucher, habillage, prise de médicaments, repas...
- Aide et accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie
- Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle
- Petits travaux de jardinage et de bricolage.

Nos équipes polyvalentes, encadrées et formées interviennent 7 jours sur 7, soirs et week-end.

***Paiement par Chèque Emploi Service Universel (CESU) accepté, réduction d'impôts possible.***

Vous pouvez contacter la responsable de votre secteur. Elle vous fixera un rendez-vous ou se déplacera à votre domicile, gratuitement et sans engagement, pour apporter des réponses adaptées à vos besoins et envisager les financements possibles.

Madame Elodie Clavel

Centre médico-social - 57, rue de Genève - 01170 GEX

Téléphone : 04 50 42 38 30 - Télécopie : 04 50 41 42 26

Permanences : Bureau de Gex : lundi de 8h30 à 10h / jeudi de 8h30 à 9h30

Mairie de Divonne le jeudi de 10h à 12h (tél : 04 50 20 03 49)

### ➤ Centre de loisirs et espace jeunes à Divonne

Nous avons signé une convention avec le **centre de loisirs de Divonne** pour toutes les vacances scolaires. Cette convention a été reconduite pour 2009.

Le centre de loisirs et l'espace jeunes peuvent accueillir les enfants et adolescents de Grilly pendant les vacances d'été et les « petites » vacances d'hiver et de printemps.

#### Le Centre de Loisirs pour les 3-11 ans :

Centre de loisirs  
22 allée Beaulieu - BP 71  
01220 DIVONNE LES BAINS  
Tel /Fax : 04 50 20 30 93

#### L'Espace Jeunes pour les 11-17 ans :

Espace Jeunes 11-17 ans  
Avenue des Thermes - BP 71  
01220 DIVONNE LES BAINS  
Tel /Fax : 04 50 20 29 15

E-mail : [divonne.animation@alfa3a.org](mailto:divonne.animation@alfa3a.org)

### ➤ Crèche Grilly/Divonne

Si vous souhaitez une place vous devez adresser un courrier de demande :

CCPG / A l'attention de Véronique Gnoni

135, rue de Genève-01170-Gex

Vous devez mentionner :

- Le prénom et la date de naissance de l'enfant ou le mois prévu de naissance
  - Le nombre de jour de garde souhaité dans la semaine
- Et joindre les justificatifs suivants :
- L'avis d'imposition 2006
  - Les 3 bulletins de salaires ou justificatifs de revenus, ASSEDIC, du ou des parents concernés

### ➤ Opération Brioches

Le **samedi 10 octobre** aura lieu l'« opération brioches », afin de récolter des dons pour ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés). Ces "Opérations Brioches" permettent de collecter des fonds et de contribuer ainsi au financement de projets directement utiles aux personnes handicapées mentales dans leur région (création ou restructuration d'établissements spécialisés, achat de matériel médical, ludique ou pédagogique, mise en place de services d'accueil, d'écoute et de soutien pour les familles...).



Le samedi 10 octobre dans la matinée des bénévoles passeront chez vous pour vous vendre des brioches. Nous vous remercions d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez.

### ❖ Téléthon

Les 4 et 5 décembre aura lieu l'édition 2009 du Téléthon.

Comme chaque année, la commune de Grilly a choisi de se joindre à cette action.

Afin de préparer cette manifestation et de proposer vos idées, nous invitons toutes les personnes intéressées à participer à une réunion qui aura lieu



le jeudi 15 octobre à 20h30 en mairie.

### ❖ Animation de l'Hôpital de Tougins

L'Amicale pour l'animation de l'hôpital local du Pays de Gex souhaiterait renforcer et rajeunir son « contingent » de bénévoles. Votre aide sera toujours la bienvenue, même si vous ne pensez pas avoir de compétences particulières.

Par contre au Salon de coiffure une professionnelle serait très utile un après-midi par semaine.

Si vous vous sentez concernés par ce message, vous pouvez contacter :

Janine Bourgois au 04 50 20 74 21

Merci d'avance pour l'attention que vous porterez à ce message.

## SECTEUR PAROISSIAL

**Cessy, Echenevex, Grilly, Sauvigny, Segny, Versonnex et Vesancy.**

<b>Père Bruno Boucly</b> Curé	<b>Pierre-Bernard LEBAS</b> Diacre permanent	<b>Permanences à la cure de Cessy</b> 82 rue saint Denis Les mercredis de 9h à 12h ou sur RV <a href="mailto:accueil@paroissedecessy.org">accueil@paroissedecessy.org</a>
<a href="mailto:Paroissedecessy01170@orange.fr">Paroissedecessy01170@orange.fr</a> Tél : 04 50 28 30 28 fax 04 50 28 30 64	<a href="mailto:pbalebas@gmail.com">pbalebas@gmail.com</a> Tél : 04 50 42 30 11	

Le Père Aimé a quitté la paroisse de Cessy pour aller officier à Pont D'Ain. Nous accueillons donc un nouveau prêtre : le Père Bruno Boucly. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Extraits du mot d'accueil du Père Bernard Boucly :

« Me voici arrivé depuis quelques jours dans votre belle région du Pays de Gex.

C'est le temps pour moi de l'installation et de la découverte.

J'ai passé huit années au service de la Pastorale des Jeunes avec les Rencontres de Vie Chrétienne, (1200 jeunes chaque année) sans oublier l'organisation et la participation aux Journées Mondiales de la Jeunesse à Toronto, Cologne et Sydney.

*J'ai été prêtre accompagnateur à l'aumônerie de l'enseignement public à Bourg ainsi qu'au collège St Pierre.*

*En résumé...huit années de joie partagée auprès des jeunes.*

*Ma responsabilité au Service des Vocations m'a permis de croiser chaque année de nombreuses personnes de vos communautés chrétiennes aux marches diocésaines et provinciale pour les vocations... tous d'un même pas vers Ars et Saint Jean-Marie Vianney.*

*Maintenant je suis nommé et installé comme curé du groupement paroissial de Cessy .... pasteur pour vivre, avec vous dans l'amour du Christ une nouvelle aventure dans la Foi.*

*Que le Seigneur soit notre Joie, notre force et notre Espérance.*

*Avec l'assurance de ma prière et de mon amitié... »*

## **AGENDA DES MESSES**

Tous les dimanches soirs et soirs de fêtes : messe à 18h30 à Notre Dame de la Route Blanche à Segny

Pour les lieux des messes du Samedi (18h30) et du Dimanche (10h30) se renseigner sur le site de la paroisse ou consulter l'affichage sur la porte de l'Eglise.

## **ECHOS DE LA VIE GRILLERANDE**

### **❖ Remerciements des Sapeurs-Pompiers de Grilly**

- L'amicale des sapeurs pompiers de Grilly tient à remercier les entreprises ci-dessous, qui ont participé à l'achat des feux d'artifices, à l'occasion du bal du 14 juillet.



Le garage Clatot - L'auberge de Grilly  
La commune de Grilly - Les fromages Michelin  
Le restaurant Le Barbaro - Les écuries- L'abreuvoir de Grilly  
La carrosserie Vinet - L'entreprise Construction Concept  
L'entreprise Chef à Domicile - L'horlogeur  
La résidence Philippe - Les écuries du Bois Clos

- Le 30 août, l'amicale des sapeurs pompiers de Grilly a également organisé un concours de pétanque. Nous remercions les 26 équipes qui ont participé à ce tournoi ainsi que toutes les personnes qui sont simplement venues partager un moment de bonne humeur.

Nous profitons de ces quelques lignes pour féliciter les trois meilleures équipes de cette journée :

**1<sup>er</sup>**L'équipe de Versonnex /**2<sup>ème</sup>**L'équipe de M. Gérard/**3<sup>ème</sup>**L'équipe d'Echenevex 2





## ❖ Le coin des recettes

### Crumble d'automne aux poires et aux châtaignes

#### Ingrédients pour 6 personnes :

- 6 poires williams mûres mais fermes
- 18 grosses châtaignes
- 90 g de beurre mou
- 150 g de farine
- 90 g de cassonade ambrée
- 1 pincée de sel



#### Préparation

- 1- Eplucher les châtaignes, enlever la première peau et les cuire dans de l'eau bouillante pendant 15 à 20 minutes. Enlever la seconde peau ;
- 2- Eplucher les poires et les couper en petits cubes. Les placer dans un plat à gratin.
- 3- Dans un saladier travailler ensemble le beurre, la cassonade, la farine et la pincée de sel. Y ajouter les châtaignes grossièrement écrasées. Travailler ensuite la pâte du bout des doigts pour obtenir des petits morceaux et répartir sur les poires.
- 4- Faire cuire 30 minutes dans un four à 200°C (thermostat 7). Servir tiède.

### Purée de potiron aux épices

#### Ingrédients

- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 600 g de courges, pelées et en petits morceaux
- 1/4 cuillère à café de cumin
- 1/4 cuillère à café de paprika
- 1/4 cuillère à café de piment
- 1/2 cuillère à café de gingembre
- 1/2 cuillère à café de curry
- 1 grosse tomate ou deux moyennes



#### Préparation

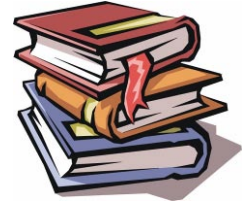
- 1- Pelez et émincez finement l'oignon. Faites le revenir dans une sauteuse avec un peu d'huile.
- 2- Ajoutez les deux gousses d'ail pelées et écrasées puis la courge. Couvrez et laissez cuire 10 min.
- 3- Ajoutez alors les épices et la tomate coupée avec morceaux.
- 4- Laissez mijoter 10 à 15 min, jusqu'à ce que le potiron soit tendre.
- 5- Otez du feu et écrasez le mélange à l'aide d'une fourchette.  
Servez chaud.

## ❖ Passage d'un épicier

Un épicier passe à Grilly tous les jeudis. Il propose charcuterie, fromages, légumes, fruits... Si vous souhaitez qu'il vienne chez vous contactez Yvette Crochat au 04 50 20 04 06

## ❖ Les conseils de lecture de Paulette

Paulette Valentin nous fait part de sa sélection pour cette « rentrée littéraire » :



-Avec « Fête des mères », *Florence Emptaz* ne célèbre pas du tout la sienne qui ne s'est jamais comportée comme une mère digne de ce nom.

Elle tente de comprendre cette « mère toxique », et dans un récit dont la sincérité et la force laissent pantelant, elle avoue qu'elle la défendrait en cas de besoin devant la terre entière.

-Dans « La noce d'Anna » *Nathacha Appanah* dresse un portrait de mère aimante, un peu fantasque, totalement libre, au cours d'une journée bien particulière : le mariage de son unique fille, Anna, qui est tout son contraire. Cette journée apporte à toutes les deux beaucoup de réponses, pour se terminer en apothéose.

-« Le liseur » de *Bernhard Schlink* vaut amplement le détour. L'auteur aborde de manière tout à fait remarquable la deuxième guerre mondiale sous l'angle des bourreaux des camps. D'autres thèmes tels que la culpabilité, l'illettrisme, la difficile réparation sont admirablement traités. Ce superbe roman, qui délivre un message essentiel et tente de faire accepter le poids du passé, a fait l'objet d'un film particulièrement réussi.

-Dans « Pierres de mémoire » de *Kate O'Riordan*, il est question de peines, de deuils et surtout de réparation qui constitue le vrai sujet de ce très beau roman, auquel l'Irlande sert de décor. L'auteur écrit d'une plume acérée qui débusque secrets, mensonges, malentendus et autres non-dits. Ce livre oscille entre thriller psychologique et récit intime familial, brutal et tendu comme une ballade irlandaise.

-Avec « D'autres vies que la mienne », *Emmanuel Carrère* quitte son étiquette d'écrivain sulfureux pour écrire d'autres vies que la sienne d'une manière bouleversante. Ce livre agit comme un pansement sur des blessures pourtant inguérissables et plutôt que de figer les souvenirs, provoque un mouvement perpétuel permettant de dépasser le malheur.

- « Le lièvre de Patagonie » de *Claude Lanzmann* est un hymne vibrant à la vie sous toutes ses formes, d'une force extraordinaire. Contées dans une prose magnifique, avec une précision quasi cinématographique, ces mémoires chargées du flot de l'histoire, racontent toute la liberté et l'honneur du XXème siècle. C'est le livre d'un très grand vivant, qui ne renonce jamais et n'a pas peur de se mettre en danger. « Cent vies, je le sais, ne me classeraient pas » écrit-il. Mais dans ce livre qui restera dans les annales, il les a déjà eues. En tout cas, il a tous les talents, en particulier celui de l'amour de la vie.

*Bonne lecture*

## INFORMATIONS PRATIQUES

### ❖ Coordonnées service gestion et valorisation des déchets

Pour les particuliers : Commande de poubelles, composteurs Problèmes de collectes	N° vert (gratuit) : 0 800 800 215
Pour les artisans : Commande de bac Facturation de la redevance spéciale TEOM	04 50 42 26 41
Allo encombrants	04 50 20 65 86
Déchetteries	04 50 99 12 08
Déchetterie de Versonnex	04 50 42 74 74

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Versonnex:

<u>De Mars à Octobre :</u>	<u>De Novembre à Février</u>
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  Samedi : de 8h30 à 18h  Dimanche : de 9h à 12h	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  Samedi : de 8h30 à 17h  Dimanche : de 9h à 12h
Fermeture les jours fériés	

### Points Verts : consignes d'utilisation

- Seules les catégories de déchets indiquées sur les containers peuvent être déposées,
- Aucun déchet ne peut être déposé aux abords des containers, même si ceux-ci sont saturés, notamment pour des raisons de sécurité ;
- Les déchets doivent pouvoir rentrer dans les orifices des containers ; s'ils sont trop grands, ils doivent être déposés en déchetterie.

Si les points verts sont pleins et ne peuvent plus rien recevoir :

- Prévenir l'un ou l'autre des services compétents :
  - o au n° vert : 0800 800 215
  - o à la CCPG : Service des déchets 04 50 99 12 01
  - o à la mairie de Grilly au 04 50 20 71 79





## Le ras-le-bol des déchèteries face à l'incivisme

En arrivant lundi 18 août matin, après week-end de fermeture pour la déchèterie de Saint-Genis (samedi 15 août férie et pont du dimanche matin), les agents ont été accueillis par un énorme tas de déchets déposé devant le portail et aux alentours du Point vert. (Appareils électroménagers, déchets verts, gravats, cartons...) Des dépôts sont malheureusement constatés chaque semaine mais celui-là méritait qu'on le montre du doigt.

Pour regrouper tous les déchets, il a fallu une demi-journée de travail à l'un des agents, aidé d'un prestataire afin de regrouper les 4240 kg de déchets dans une benne. Ces déchets n'étant pas triés, ils ont tous fini à l'incinération. Une telle opération de nettoyage a un coût global évalué à environ 1011 €.

Cette situation n'est pas nouvelle, la Communauté de Communes et les communes ayant tenté ces dernières années de sensibiliser en vain les usagers des déchèteries par différents communiqués de presse ; ainsi la Communauté de Communes va mettre en place dans les mois qui viennent un système de vidéosurveillance pour lutter contre ces actes d'incivisme.

Nous rappelons que de tels actes sont passibles d'une amende de 2<sup>ème</sup> classe (art R. 635-8 du code pénal).

**Les déchèteries du Pays de Gex sont ouvertes tous les jours de la semaine, le samedi en continu et le dimanche matin.** Elles sont néanmoins fermées les jours fériés et certains ponts sont accordés aux gardiens. Ces informations sont diffusées sur les panneaux des déchèteries, le site internet de la CCPG et dans les journaux locaux.

Nous espérons que dorénavant tous les usagers respecteront les horaires d'ouverture des déchèteries et le travail des agents.

## ❖ Calendrier des pharmacies de garde (nuits et week-end)

<b>Septembre</b> 04/09/09 au 11/09/09 Harlingue 11/09/09 au 18/09/09 Revol 18/09/09 au 25/09/09 Siauve 25/09/09 au 02/10/09 Fernoux	<b>Octobre</b> 02/10/09 au 09/10/09 Arbez 09/10/09 au 16/10/09 Siauve 16/10/09 au 23/10/09 Cottin 23/10/09 au 30/10/09 Doreau
<b>Novembre</b> 30/10/09 au 6/11/09 Draï 06/11/09 au 13/11/09 Bouvier 13/11/09 au 20/11/09 Lartaud 20/11/09 au 27/11/09 Barbotin-Bessenay 27/11/09 au 04/12/09 Maïssa	<b>Décembre</b> 04/12/09 au 11/12/09 Mascetti 11/12/09 au 18/12/09 Siauve 18/12/09 au 25/12/09 Delorme 25/12/09 au 01/01/10 Harlingue

La garde commence le jour indiqué (le vendredi) à 19 heures et se termine le jour indiqué à 19 heures.

Le médecin de garde prendra contact avec la pharmacie de garde pour être joignable.

NOM	ADRESSE	TEL
ARBEZ	Thoiry village - Thoiry	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSENAY	Rue de Genève - St Genis	04 50 42 11 49
BENDAHOU	Les Vertes Campagnes - Gex	04 50 41 52 75
BOUVIER	Cessy	04 50 41 40 60
COTTIN	Ch. de la ravoire - Prévessin	04 50 40 57 66
DELORME-DURET	1 Arcades d'ornex - Ornex	04 50 40 53 86
DOREAU	Versonnex	04 50 41 14 13
DRAI	ZA de L'aiglette Nord - Gex	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grand Rue - Divonne	04 50 20 00 93
HARLINGUE	Ch. du Levant - Ferney	04 50 40 68 97
HYBORD	C.Cial Carrefour - Segny	04 50 41 47 93
LARTAUD	Les Hautains - St Genis	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	La Poterie - Ferney	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains - Divonne	04 50 20 00 57
MASCETTI	Rte de Mategnin - Prévessin	04 50 28 06 79
REVOL	Avenue Voltaire - Ferney	04 50 40 72 10
ROBERT	C.Cial Val Thoiry - Thoiry	04 50 20 87 57
SIAUVE	9 bis rue de Lyon St Genis	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD	Le Tétra - Gex	04.50.41.54.04

*Vous avez 16 ans et moins de 45 ans*

*Vous aimez le contact,*

*Vous aimez le sport,*

*Vous aimez servir,*

*Vous aimez la vie en commun,*

*Rejoignez le Corps des sapeurs pompiers de Grilly*

*Une formation complète vous sera donnée*

*Nous avons besoin de vous*



Renseignements :

Téléphone : 06 07 47 90 88 – Courriel : christophe.revilloud@wanadoo.fr

## URGENCES MEDICALES

### Instructions de la préfecture de l'Ain

A votre domicile Appeler le centre <b>15</b>	Sur la voie et dans les lieux publics Appeler le <b>18</b>
Vous êtes au SAMU.	Vous êtes chez les pompiers.
On vous demandera votre nom, prénom, adresse exacte et le motif de votre appel : Ces questions ne retardent en rien les secours mais permettent de les adapter à votre situation.	
<b>CENTRE 15</b> Peut intervenir de différentes manières	<b>Les pompiers</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par un conseil médical.</li> <li>• Par l'envoi d'un médecin de garde.</li> <li>• Par l'envoi d'une ambulance privée (s'il n'y a pas d'urgence vitale) dans un délai de trente minutes.</li> <li>• Par l'envoi d'une ambulance des sapeurs pompiers en cas d'indisponibilité d'ambulance privée.</li> <li>• Par l'envoi du SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) s'il y a atteinte des fonctions vitales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous envoient des secours appropriés.</li> <li>• Informent simultanément le 15 qui peut décider d'envoyer le SMUR.</li> <li>• Peuvent engager si nécessaire leur service de santé et de secours médical.</li> </ul>

<b>MAIRIE</b>	<b>POSTE</b>
<p><u>Coordonnées</u> Mairie de Grilly 34 chemin Jacques Belay 01220 Grilly Tél : 04 50 20 71 79 Fax : 04 50 20 43 38 E-mail : <a href="mailto:mairie.grilly@cc-pays-de-gex.fr">mairie.grilly@cc-pays-de-gex.fr</a> Site : <a href="http://www.mairie-grilly.fr">www.mairie-grilly.fr</a></p> <p><u>Horaires d'ouverture :</u> Lundi : 14h30 - 19h00 Mardi: 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-12h00 et 14h30-19h00 Jeudi : 9h00-12h00 Vendredi : 14h30 - 18h00</p>	<p><u>Coordonnées :</u> Poste de Grilly Chemin Jacques Belay 01220 Grilly Tél : 04 50 20 33 89</p> <p><u>Horaires d'ouverture :</u> Du lundi au samedi : 10h00 - 12h00 <b>Mercredi après-midi : 14h00 - 16h00</b></p>